

## CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

### DÉLIBÉRATION n° 2016/12/10-1

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 10/12/2016,  
Sous la présidence de Madame Maryvonne de Saint Pulgent,

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

**Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

### DÉCIDE :

#### **OBJET : Approbation du compte-rendu du CA du 1er octobre 2016**

Le conseil approuve le compte-rendu du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2016 joint en annexe de la présente décision.

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Membres en exercice : 28  
Quorum : 14  
Présents et représentés : 27

Fait à Aix-en-Provence, le 10/12/2016

Maryvonne de Saint Pulgent  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence

**DATE D'AFFICHAGE :**

05.01.2017